

Mémoire déposé dans la cadre de la consultation publique pour le
Plan Particulier d'Urbanisme (PPU) du quartier des Faubourgs

Déposé à l'Arrondissement Ville-Marie et
Aux Commissaires de l'Office de Consultation Publique de Montréal

Par
Marianne Forgues

Montréal
Avril 2019

Introduction

« Je dépose ce mémoire en tant qu'intervenante sociale auprès des différentes populations du quartier depuis 10 ans, en tant que fière citoyenne engagée depuis 9 ans, en tant que membre de la Coopérative d'habitation Domaine du Paradis depuis 5 ans, en tant que maman depuis peu et encore plus récemment, en tant qu'entrepreneure sociale qui a choisi ce quartier pour y démarrer son entreprise, Les Malaimés. Ce quartier, c'est mon quartier et j'y tiens. C'est donc avec tous ces chapeaux que je dépose ce mémoire.

Depuis 10 ans, je suis intervenue avec plusieurs centaines de résidents du quartier : les aînés, les itinérants, les familles, les adolescents, les nouveaux arrivants, les gens isolés, les personnes qui vivent l'insécurité alimentaire ou la précarité économique, qui ont des problèmes de consommation, de dépendance ou vivent la violence, les jeunes décrocheurs, la communauté LGBTQ+. Les besoins du quartier, je les entends depuis longtemps, j'entends leurs rêves, leurs ambitions et je partage certaines de leurs préoccupations.

Ce que j'aime de mon quartier, c'est la solidarité et la fierté qu'on y retrouve. C'est de voir que le Touski reste dans le quartier car les gens se sont mobilisés et ont participé à la campagne de financement pour que cette coop de travailleurs puisse acquérir son propre commerce. Pas de patron depuis 2003, et propriétaire depuis 2018, quelle fierté! Ce que j'aime c'est que le théâtre Espace Libre est tellement ancré dans son quartier que depuis quelques années, des citoyens deviennent des acteurs le temps d'une pièce. Ce que j'aime de mon quartier, c'est de voir que lorsque l'agente de milieu famille du quartier fait un appel à tous pour aider une maman monoparentale, qui a enfin eu le courage de quitter son conjoint violent pour offrir à sa famille une meilleure vie, et bien, que son logement est meublé en moins de trois jours et que cette famille a de quoi se nourrir en plus, gratuitement. Ce que j'aime de mon quartier, c'est de voir le réseau communautaire se battre pour faire valoir les droits et l'intérêt des citoyens. C'est de voir que les organismes travaillent ensemble et se mobilisent autour des enjeux les plus importants pour répondre aux besoins de la communauté. Ce que j'aime de mon quartier, c'est de voir les citoyens mettre sur pied des projets, prendre le contrôle des ruelles vertes, d'animer des jardins collectifs et de les voir nombreux à la Soupe Locale. Ce que j'aime de mon quartier, c'est d'attendre aux coins Ontario et de Lorimier et d'avoir une conversation avec Philippe, qui quête avec son chat. C'est de savoir que Pierre aime ça boire un verre de lait, qu'il ne boit pas de café parce que ça lui fait mal au ventre et que si tu lui offres un repas en conserve, le proprio du Lafleur lui permet de le faire chauffer et de le manger tranquillement. Et c'est d'être inquiète de voir personne quêter à cette intersection un matin, me demandant ils sont où et s'ils sont corrects. Parce que Philippe et Pierre font partis de mon quotidien et qu'ils ont tout aussi leur place dans le quartier que quiconque qui y réside ou y travaille. »

Proposition

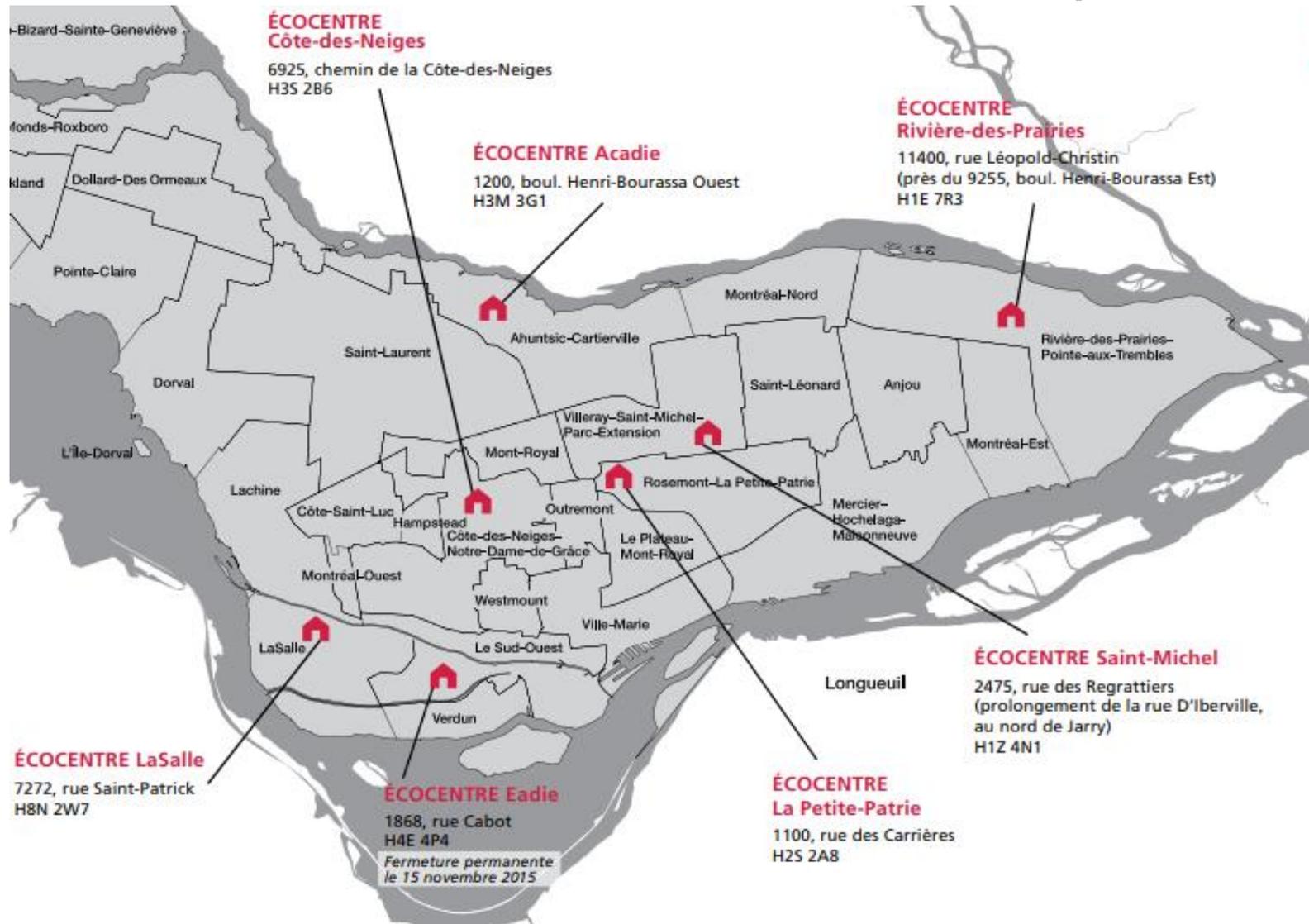
Profiter de la requalification du quartier des Faubourgs pour implanter un **nouvel Écocentre avec un centre de réemploi, de transformation et production adjacents**, qui seront gérés en partie par Les Malaimés, des partenaires communautaires et, surtout, la communauté. Considérant l'historique d'expropriation et de démolition du quartier (exemple : Maison Radio-Canada), il est préférable de profiter du Momentum actuel de requalification du quartier au lieu de devoir, dans quelques années, adapter le bâti pour implanter une telle structure afin de répondre aux besoins grandissant de la population quant à la gestion des matières résiduelles.

Pourquoi une telle proposition?

Tout d'abord, en 2006, une étude sur la gestion des matières résiduelles commandée par la Ville de Montréal à une firme privée évaluait les besoins à 14 écocentres pour l'agglomération de Montréal. 13 ans plus tard, il n'y en a que 7, dont un est inaccessible à cause de la construction de l'échangeur Turcot (Sud-Ouest), portant le compte à 6. Entre temps, la population n'a pas cessé d'augmenter et on considère que la grande agglomération de Montréal représente 46% de la population du Québec. Si 46% de la population du Québec ne bénéficie pas des structures nécessaires pour permettre la récupération et la valorisation des matières résiduelles, cela explique pourquoi seulement 43% des matières résiduelles ont été recyclées en 2016ⁱ et que le reste a été enfouies. En 2019, pour chaque tonne métrique de matières enfouies, le coût est de 23,07\$ la tonne. En 2016, on parle de 126 000 tonnes métriques qui ont été enfouies. Je vous laisse faire le calcul de redevances qui ont été payées par les montréalais. Mais ramenons-nous à la population du quartier et à ses caractéristiques sociales.

Carte des écocentres montréalais

Aucun écocentre dans l'Arrondissement Ville-Marie et les arrondissements limitrophes



Qui habite le quartier?

- ✓ Des personnes seules, beaucoup d'aînés et d'étudiants
- ✓ Des familles (de moins en moins nombreuses!)
- ✓ Des itinérants, des jeunes de la rue, des personnes marginalisées
- ✓ Des artistes et artisans (Grover, le Chat des artistes, etc.)
- ✓ Une communauté LGBTQ+
- ✓ Une clientèle DI-TSA-DP très présente dans le quartier (classes spécialisées en TSA de Pierre-Dupuy)

Selon le portrait de la population du CIUSSS Centre-Sud de l'Île de Montréal, 25% de la population du CSSS Jeanne-Mance vit sous le seuil de la pauvreté, (17,2% sur l'Île de Montréal), une diminution de 18% quant à 2006. En lisant les données, on comprend que ce n'est pas parce que les conditions socioéconomiques se sont améliorées, mais plutôt parce que les personnes en situation de précarité ont quitté le quartier (36,5% de la population 25-64 ans sans diplôme est remplacée par 24,3% de la population avec un grade universitaire). L'objectif n'est pas de repousser les personnes sous le seuil de faibles revenus à l'extérieur du quartier, mais plutôt de développer des **solutions durables** afin que ces personnes puissent bénéficier de conditions favorables à l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques. C'est ce qui est proposé dans ce projet.

Profil sociodémographique du CSSS Jeanne-Mance

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE Réseau local de services (RLS) des Faubourgs, Plateau-Mont-Royal et Saint- Louis-du-Parc (F/PMR/SLDP)	RLS des F/PMR/SLDP		CIUSSS du Centre-Sud		Île de Montréal		RLS des F/PMR/SLDP 2006		Var.* 2006- 2016
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	%
LANGUES									
Langue maternelle									
Anglais	17 660	12,7	44 090	15,5	307 080	16,8	14 140	10,7	18,7
Français	93 150	67,1	177 215	62,3	888 510	48,7	92 170	69,7	-3,7
Langues non officielles	28 095	20,2	62 930	22,1	627 490	34,4	25 985	19,6	3,1
CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES									
Anglais seulement	10 795	7,5	27 765	9,4	220 425	11,5	8 050	6	25
Français seulement	31 370	21,8	65 695	22,3	517 450	27	43 970	32,5	-32,9
Anglais et français	99 025	68,9	196 190	66,6	1 131 680	59,1	80 130	59,3	16,2
Ni anglais ni français	2 470	1,7	4 975	1,7	45 210	2,4	3 040	2,2	-22,7
SCOLARITÉ ET EMPLOI									
Population de 25 à 64 ans selon le diplôme	93 790		187 520		1 067 000		91 480		
25-64 ans sans diplôme	5 750	6,1	15 305	8,2	112 980	10,6	8 745	9,6	-36,5
25-64 ans avec grade universitaire	52 845	56,3	94 825	50,6	430 130	40,3	41 475	45,3	24,3
Emploi, 15 ans et plus	85 150	67,3	164 620	64,4	927 715	58,3	80 545	66,4	1,4
Chômage, 15 ans et plus	7 030	7,6	14 245	8	91 645	9	7 135	8,1	-6,2
Emploi, temps plein	39 830	42,2	82 335	45,1	466 200	44,9	39 800	47,5	-11,2
Emploi, une partie de l'année et/ou à temps partiel	54 645	57,8	100 185	54,9	571 675	55,1	44 065	52,5	10,1
LOGEMENT ET MOBILITÉ									
Ménages locataires	56 130	70,5	104 835	66,9	522 140	60	55 855	74,2	-5
Revenu insuffisant logement locataire		39,9		36,4		36,8	22 340	40	-0,3
Revenu insuffisant logement propriétaire		24,2		23,3		20,2	5 075	26,1	-7,3
Logements avec réparations majeures requises	7 865	9,9	14 230	9,1	68 635	7,9	9 355	12,4	-20,2
Frais de loyer mensuels moyens		932 \$		892 \$		851 \$		725 \$	28,6
Population ayant déménagé (5 dernières années)	76 730	56,7	148 575	53,7	771 800	43,2	71 045	54,8	3,5

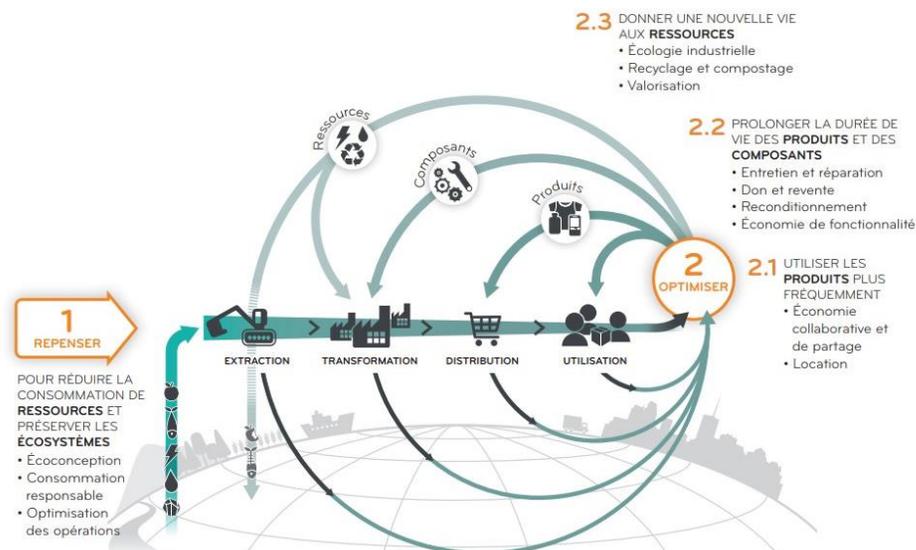
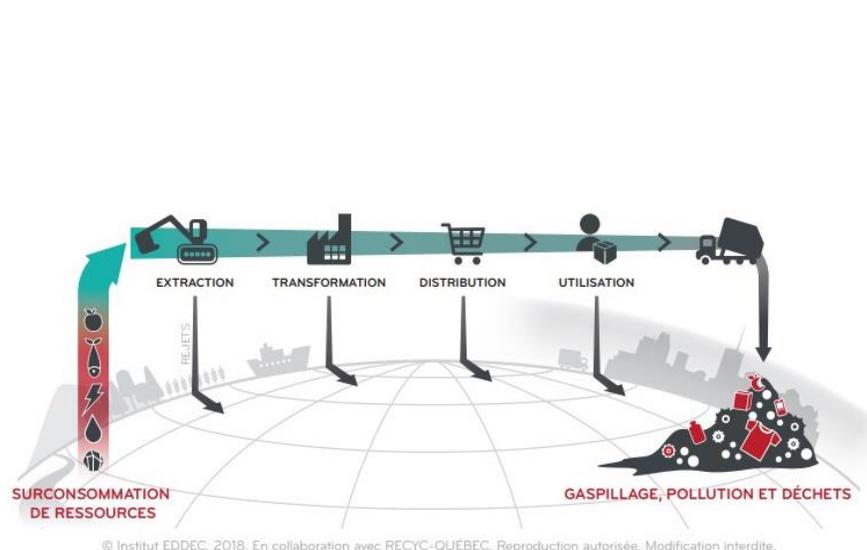
LOGEMENT ET MOBILITÉ	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	%
Ménages locataires	56 130	70,5	104 835	66,9	522 140	60	55 855	74,2	-5
Revenu insuffisant logement locataire		39,9		36,4		36,8	22 340	40	-0,3
Revenu insuffisant logement propriétaire		24,2		23,3		20,2	5 075	26,1	-7,3
Logements avec réparations majeures requises	7 865	9,9	14 230	9,1	68 635	7,9	9 355	12,4	-20,2
Frais de loyer mensuels moyens		932 \$		892 \$		851 \$		725 \$	28,6
Population ayant déménagé (5 dernières années)	76 730	56,7	148 575	53,7	771 800	43,2	71 045	54,8	3,5
REVENU									
Revenu après impôt médian des ménages en 2015		42 424 \$		44 203 \$		46 525 \$		30 652 \$	38,4
Revenu après impôt moyen des ménages en 2015		54 638 \$		57 559 \$		61 682 \$		39 485 \$	38,4
Revenu d'emploi médian des travailleurs à temps plein en 2015		51 003 \$		50 710 \$		47 182 \$		38 838 \$	31,3
SEUIL DE FAIBLE REVENU (SFR) APRÈS IMPÔT	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	%
Population totale sous le SFR	35 410	25	66 055	22,7	339 060	17,9	40 570	30,5	-18
0 à 5 ans vivant sous le SFR	815	11	2 840	16,3	22 445	17,1	1 730	27,5	-60
65 ans et plus vivant sous le SFR	4 015	27,4	7 715	22,5	42 345	14,7	3 890	31,9	-14,1

Var.* = Variation

Le changement des structures pour répondre aux besoins de la population

1. En quoi le modèle d'économie linéaire nous presse-t-il d'adopter l'économie circulaire?

Le modèle d'économie linéaire actuel ne répond pas aux critères de développement durable quant à la consommation illimitée de ressources. C'est pourquoi le modèle d'économie circulaire est une réponse de plus en plus répandue, et ce, partout sur la planète. Il faut toutefois créer des structures qui favorisent l'adoption des alternatives développées en économie circulaire. En développant un service de réemploi, de récupération et revalorisation des encombrants, objets de la vie courante et textiles, on crée des modes de consommation alternatifs, qui s'insèrent dans l'économie circulaire, mais qui vont encore plus loin et intègrent les concepts d'économie collaborative et d'économie fonctionnelle. Ce projet est donc une réponse aux besoins criant d'adopter des comportements responsables et verts.

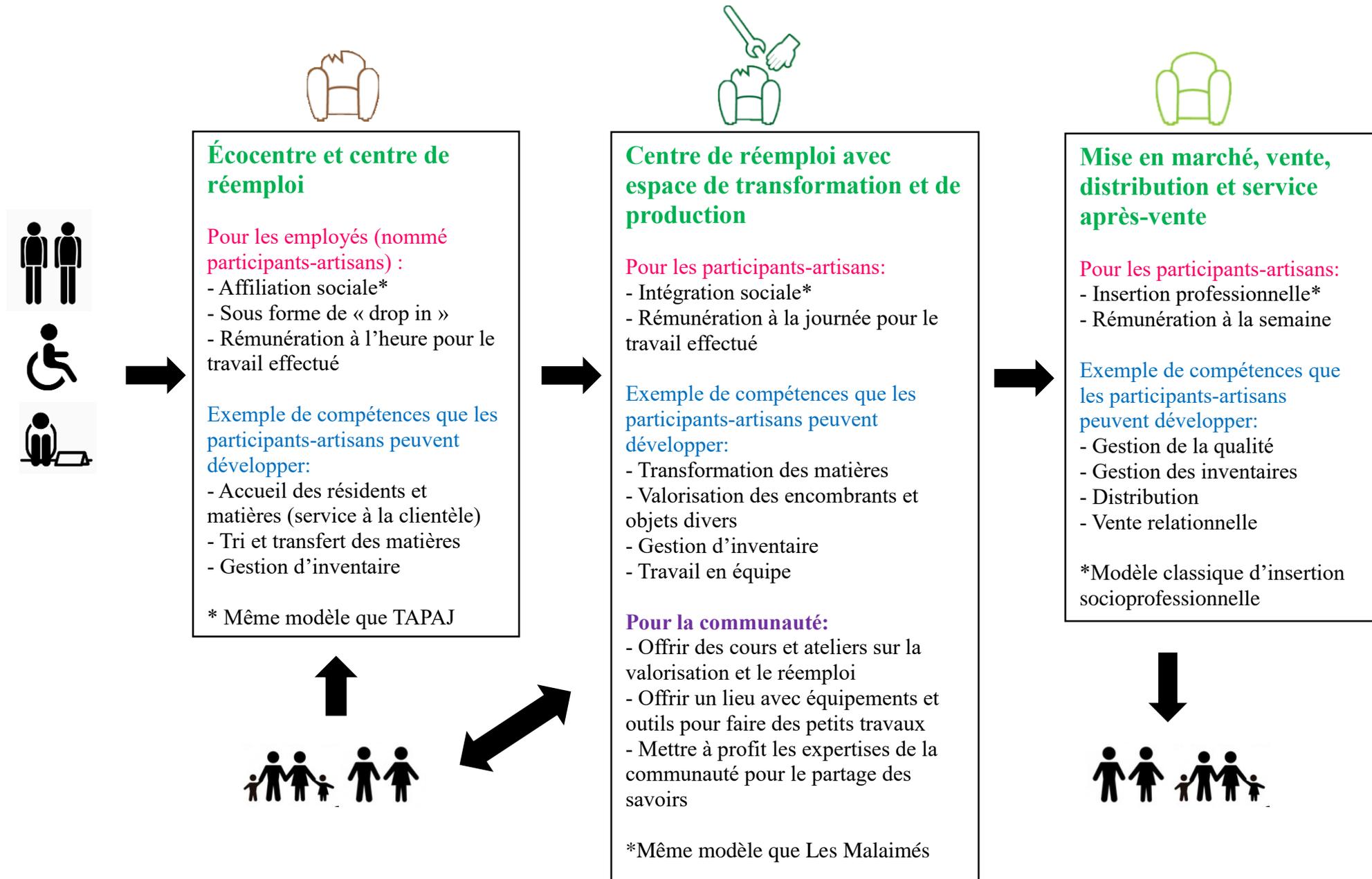


2. En quoi les structures actuelles en employabilité ne répondent pas aux besoins de notre quartier?

Les populations marginalisées et celles écartées du marché de l'emploi à cause d'une limitation fonctionnelle ne répondent pas aux critères d'employabilité officiellement reconnus. Les programmes d'insertion professionnelle traditionnels au Québec ont un taux de placement de 76% alors que celui du quartier est d'environ **54%*** (*CEIQ). Les programmes ne **sont pas adaptés à la réalité de notre milieu** car l'insertion ne tient compte que de l'aspect professionnel, tout en oubliant la multitude des facettes de la **globalité** de la personne (logement, alimentation, réseau social, gestion du budget, etc.). De plus, il est difficilement imaginable de demander de s'inscrire dans un processus aussi engageant que d'assurer une présence de 35h/semaine pendant 26 semaines à une personne qui vit des douleurs chroniques ou qui a un problème de consommation. Ce qui est proposé ici est de **créer un espace de confiance qui respecte le rythme de la personne ainsi que ces capacités**, qui s'inscrit dans l'affiliation et l'intégration sociale plutôt que dans l'insertion professionnelle. Les entreprises d'insertion professionnelle se spécialisent dans **un domaine d'activité marchande**. Afin de permettre aux personnes de se découvrir et ainsi permettre l'intégration sociale, il faut offrir **un plus grand éventail de possibilité de développement des compétences** dans les programmes en employabilité.

*Offrir un espace qui permet de développer des compétences dans **plusieurs disciplines** afin que la personne se découvre, développe ses intérêts et **choisisse un parcours propre à ses besoins, ses envies et ses capacités**, avec une **rémunération ajustée*** en fonction de sa situation dans le parcours de l'affiliation sociale à l'insertion socioprofessionnelle (*à l'heure, à la journée ou la semaine - exemple de réussite de la modulation de la rémunération : TAPAJ).*

La proposition et sa déclinaison en 3 axes



Quels sont les bénéfices de l'implantation des structures de l'Écocentre, du centre de réemploi et de transformation, ainsi que la création des programmes d'affiliation et d'intégration sociale?

- ✓ S'inscrit parfaitement dans les objectifs de l'Arrondissement quant :
 - Aux équipements collectifs nécessaires et milieux de vie complet : Création d'équipement collectif inexistant sur le territoire (écocentre, centre de transformation et de réemploi)
 - À l'offre commerciale ajustée : centre de réemploi et de transformation = l'économie circulaire, collaborative et fonctionnelle. Offre à la population des produits de qualité fait de matières recyclées
 - À préserver et consolider les caractéristiques sociales du quartier = Permet l'affiliation sociale des personnes écartées du marché de l'emploi et l'utilisation des savoirs de la communauté
- ✓ S'inscrit parfaitement dans les objectifs de DD du Plan de Montréal durable 2016-2020
 - Montréal sobre en carbone : Meilleure gestion des matières résiduelles engendre une réduction des GES
 - Montréal équitable : Permet l'égalité et l'inclusion économique et sociale des citoyens, en plus de favoriser la participation citoyenne au processus démocratique dans la gestion du centre.
 - Montréal exemplaire : En innovant et faisant preuve de créativité et d'audace pour devenir des modèles de DD et d'inclusion
 - Répond aux 4 priorités d'intervention : Réduction des GES, assurer la pérennité des ressources, des quartier durables, et une économie verte circulaire et responsable
- ✓ Règle le problème de la gestion des encombrants, textiles et meubles déposés en bordure de rue à tous moments : Quartier moins sale!
- ✓ Règle le problème soulevé par Provert Sud-Ouest qui a déjà voulu faire la récupération à domicile des encombrants et qui s'est buté à l'opposition des cols bleus. Il ne suffit à la Ville que de faire une collecte différente (col bleu) et l'envoyer à l'Écocentre plutôt qu'au centre de tri à Lachenaie. Une manière facile de changer les comportements des citoyens puisque la récupération des encombrants et textiles se fait directement en bordure de rue.

- ✓ Offre un lieu aux citoyens pour faire de petits travaux manuels (exemple: réparer une chaise), avec des outils* qu'ils peuvent louer = moins de rejets au centre de tri, moins d'enfouissement = moins de redevance \$\$ à payer (*La Remise, bibliothèque d'outils)
- ✓ Offre un lieu permanent pour les « Répairs-cafés » (le premier Répair-café va officiellement être implanté dans Villeray à l'automne 2019, Ville-Marie n'en a pas)
- ✓ Permet aux artistes et citoyens du quartier d'avoir accès à des matériaux moins chers (CRD, accessoires de la vie courante, textiles, etc.)
- ✓ Permet d'offrir un lieu aux citoyens pour partager leurs expertises et compétences, mais aussi de participer au processus démocratique de gestion de ce centre
- ✓ Permet aux personnes marginalisées ainsi que la clientèle DI-TSA-DP d'avoir un emploi et un programme de développement des compétences adaptés à leur rythme et leur capacité.

Contribution de l'Arrondissement

- 1) Faire preuve d'innovation et d'audace en créant le premier écocentre, centre de réemploi et de transformation qui rallie développement durable et intégration sociale
- 2) Soutenir activement la création de l'Écocentre et l'implantation des infrastructures du centre de réemploi et de transformation, notamment en termes de financement.
- 3) Adapter la collecte des matières résiduelles en fonction de cette nouvelle structure de gestion des déchets et rejets
- 4) Déléguer la gouvernance aux experts locaux et à la communauté, en impliquant les parties prenantes tout au long des différentes étapes de réalisation.

Merci!

Annexe : En quoi la proposition répond aux souhaits du PPU?

L'Arrondissement souhaite poursuivre l'accroissement de sa population, en offrant des **milieux de vie complets** et agréables qui soignent la place du piéton, accueillent les **équipements collectifs nécessaires** et permettent une **offre commerciale ajustée**. L'Arrondissement souhaite que les résultats de la requalification s'harmonisent aux quartiers consolidés et qu'ils contribuent à l'atteinte des **objectifs de développement durable** (ODD) inscrits dans le Plan Montréal durable 2016-2020.

Pour le quartier Centre-Sud (milieux de vie existants)

L'Arrondissement propose de :

- ✓ **Préserver et consolider** le quartier Centre-Sud, notamment dans ses **caractéristiques sociales** et architecturales, par la protection du patrimoine bâti et du parc résidentiel existant
- ✓ Répondre aux besoins du milieu en **matière d'équipements collectifs** et de **diversité commerciale**.

Pour la zone déstructurée et en requalification, l'Arrondissement propose de :

- ✓ Reconnecter les trames de rue des quartiers Centre-Sud et Vieux-Montréal.
- ✓ Transformer le lien routier entre la fin de l'autoroute Ville-Marie, l'avenue Papineau (accès au pont Jacques-Cartier) et la rue Notre-Dame pour l'adapter au contexte urbain et y concilier toutes les mobilités.
- ✓ Soutenir et **orienter la reconstruction des grands terrains vacants et des zones à transformer du secteur**.
- ✓ Créer de **nouveaux milieux de vie incluant les équipements collectifs** nécessaires.
- ✓ Mettre en valeur le **patrimoine institutionnel et industriel** afin d'assurer une requalification respectueuse de l'histoire des lieux.
- ✓ Inventer un rapport durable au fleuve tenant compte de la présence du Port de Montréal et des voies ferrées.

Annexe : En quoi la proposition répond au Plan Montréal durable 2016-2020?

Les trois défis de développement durable de Montréal :

- 1) *Montréal sobre en carbone* : La Ville s'est engagée à réduire de 80 % ses émissions de GES d'ici 2050. Cet engagement vient bonifier l'objectif de réduire de 30 % les émissions de GES d'ici 2020 par rapport à 1990 et incite la **Ville de Montréal comme les Montréalais à agir en conséquence et à modifier leurs comportements.**
- 2) *Montréal équitable* : La Ville de Montréal est en première ligne en matière de gestion de la **diversité, de l'égalité et de l'inclusion économique et sociale des citoyens.** [...] La Ville profite également de toutes les occasions qui lui sont données pour susciter la **participation active** de tous les citoyens au **processus démocratique.**
- 3) *Montréal exemplaire* : La Ville de Montréal et les administrations locales (arrondissements et villes liées) entendent **innover, faire preuve de créativité et d'audace pour devenir des modèles** dans leurs pratiques de gestion comme dans l'ensemble de leurs plans, politiques et programmes, en intégrant **les principes du développement durable** dans toutes les facettes de leurs activités. Les entreprises, les institutions, les organismes à but non lucratif ainsi que les citoyennes et citoyens sont aussi conviés à prêter main-forte en adoptant des pratiques de développement durable exemplaires.

Les quatre priorités d'intervention de Montréal durable :

Priorité 1 - Réduire les **émissions de GES** et la dépendance aux énergies fossiles

Priorité 2 - Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la **pérennité des ressources**

Priorité 3 - Assurer l'accès à des **quartiers durables**, à échelle humaine et en santé

Priorité 4 - Faire la transition vers **une économie verte, circulaire et responsable**

Annexe : Pour aller plus loin dans la réflexion

Entreprise d'économie sociale du quartier pouvant servir d'exemple quant à l'intégration sociale et le développement durable

Les Malaimés : <https://www.facebook.com/EntrepriseSocialeLesMalaimés>

Entreprise d'économie sociale du quartier pouvant servir d'exemple à l'axe de transformation

Lespacemaker : <https://lespacemaker.com/fr/>

Les résidus de CRD peuvent être utilisés par des organismes, tel que le projet Matériaux Sans Frontière de Architecture Sans Frontière :

<https://www.quebeccirculaire.org/initiative/h/materiaux-sans-frontieres.html>

Le centre de réemploi et de transformation peut devenir le premier **centre commercial** au Canada de **produits entièrement recyclés**. Exemple d'un tel centre, le Re-Tuna en Suède :

http://mi.lapresse.ca/screens/c31a1abe-b58a-410b-9edb-45cc54db354a_7C_0.html

Une entreprise de Vancouver qui utilise la **déconstruction** plutôt que la démolition pour récupérer 90% des résidus CRD :

https://bc.ctvnews.ca/vancouver-company-deconstructs-homes-by-hand-salvages-90-of-materials-1.3843158?fbclid=IwAR118ISG2LJpWGVIZHSc4dBGFQY3kEZ_AKPtqItcLmT9b5-Fz731CVNg3rl

ⁱ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT2016_MATIERESRESIDUELLES.PDF

ⁱⁱ https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/Portrait_global/PortraitsCIUSSS2018/PortraitSanteCIUSSS.pdf